



Le 19 octobre 2021

## **Face à la manipulation et l'instrumentalisation, La Maire de Cachan porte plainte.**

Cachan se retrouve depuis ces derniers jours au cœur d'une vive polémique suite à un montage vidéo trompeur du dernier Conseil municipal du 30 septembre, diffusé par le Maire de L'Hay-Les-Roses. Ces fake news ont des répercussions concrètes pour nos territoires : menaces, intimidations, tirs de mortiers d'artifice.

Pour protéger les habitants et parce qu'il est temps de mettre un terme aux polémiques, la Maire de Cachan a déposé plainte auprès de la Procureur de la République.

Selon Hélène de Comarmond, « la manipulation et l'instrumentalisation mènent à la détérioration du débat démocratique. Les faits doivent être rétablis pour ne pas laisser le débat public être guidé par la désinformation ».

La majorité municipale, profondément républicaine et attachée aux valeurs de notre pays, reste plus que jamais mobilisée à poursuivre son action pour les habitants et habitantes de Cachan, librement et sereinement. Face au temps des polémiques de certains, nous faisons le choix du respect et de l'intelligence collective pour construire ensemble un monde plus juste.

**Contact : Mme Narguesse NAZER - Directrice de Cabinet  
06.19.98.19.43**